



## Déclaration de confidentialité du POAFE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) s'engage à protéger votre vie privée. Nous veillerons à ce que le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) se conforme à toutes les lois sur la protection des renseignements personnels et aux normes de sécurité des technologies de l'information.

### Quels renseignements personnels sont recueillis ?

Lorsque vous posez une demande d'adhésion au POAFE, vous devez fournir certains renseignements personnels, notamment vos nom, numéro d'assurance sociale et revenu du ménage. Au moment de remplir votre formulaire de demande, on vous informera que des renseignements personnels sont recueillis et comment ils seront utilisés. On demandera aussi votre permission (votre « consentement ») pour que ces renseignements soient recueillis, partagés et utilisés dans le cadre de ce programme. Si des renseignements personnels sont requis sur d'autres membres de votre ménage, ces personnes devront aussi fournir leur consentement. Nous ne recueillerons que le nombre et le genre de renseignements personnels nécessaires dans le cadre de ce programme.

### Mes renseignements personnels seront-ils utilisés à d'autres fins ?

Non, vos renseignements personnels ne seront utilisés que dans le cadre du POAFE.

### Que se passe-t-il si mes renseignements personnels changent ?

Si les renseignements personnels fournis dans votre demande changent – par exemple, si vous changez d'adresse, ou si le revenu de votre ménage ou le nombre de personnes vivant dans votre foyer changent – vous devrez peut-être présenter une nouvelle demande d'adhésion au POAFE. Si vous n'êtes pas sûr de devoir soumettre une nouvelle demande, communiquez avec le Centre de contact du POAFE au **(855) 831-8151** ou à [aide@AideElectriciteOntario.ca](mailto:aide@AideElectriciteOntario.ca).

### Comment mes renseignements personnels seront-ils protégés ?

Des mesures sont en place pour veiller à ce que les renseignements personnels ne sont pas utilisés, partagés ou modifiés sans permission, et qu'ils ne sont ni perdus ni volés. Ceci inclut des mécanismes de sécurité administratifs, techniques et physiques. La CEO réexaminera ces mesures régulièrement et les actualisera au besoin.



## Le site Web est-il protégé par un mot de passe ?

Oui. Dès le début de votre adhésion, vous recevrez un mot de passe temporaire. Si votre demande d'adhésion est faite sur papier et que vous avez besoin d'un mot de passe pour accéder au site Web du POAFE, veuillez communiquer avec le centre d'appels qui vérifiera votre identité et vous donnera un mot de passe temporaire par téléphone. Dans les deux cas, vous devrez changer votre mot de passe temporaire dès la première fois que vous vous connectez au site. Les mots de passe doivent contenir au moins 8 caractères et inclure au moins une lettre majuscule, un caractère spécial (comme ! @ # \$ etc), et un chiffre.

Nous vous conseillons fortement de ne pas divulguer votre mot de passe à quiconque. La CEO ne vous demandera jamais de lui communiquer votre mot de passe dans des communications non sollicitées (telles que des lettres, des communications téléphoniques ou des courriels).

## Que sont les témoins (cookies) et est-ce que le POAFE les utilise ?

Le témoin est un petit fichier texte qui est transmis d'un site Web à votre ordinateur. Les témoins sont utilisés par de nombreux grands sites Web, y compris le Portail de demande d'adhésion au POAFE, et ils permettent d'identifier votre navigateur chaque fois que vous visitez le site.

Afin de nous aider à mieux vous servir, le POAFE utilise des témoins de session temporaires. Ces témoins de session sont utilisés pour les formulaires du POAFE et l'inscription. Ils ne sont utilisés que lorsque vous visitez le Portail d'adhésion au POAFE et sont éliminés dès que vous fermez complètement votre navigateur.

Les témoins ne permettent en aucun cas de vous identifier en tant qu'individu, et ils ne permettront pas à un site Web d'accéder à vos renseignements personnels, comme vos nom, adresse ou numéro d'assurance sociale. Étant donné que ces témoins ne sont que des fichiers texte, ils ne peuvent pas rechercher d'autres renseignements sur votre ordinateur ni envoyer des informations à quiconque.

La plupart des navigateurs sont configurés par défaut pour accepter les témoins. Il est possible de modifier les paramètres de votre navigateur, soit pour vous avertir lorsque vous recevez un témoin, soit pour refuser carrément tous les témoins. Si votre navigateur n'accepte pas les témoins, vous ne pourrez pas soumettre une demande d'adhésion au POAFE.



## **Avec qui dois-je communiquer si j'ai une question ou une plainte ?**

Pour toute question ou plainte concernant cette déclaration de confidentialité ou sur la façon dont vos renseignements personnels sont traités, vous pouvez communiquer avec la CEO à :

**Secrétaire de la Commission  
Commission de l'énergie de l'Ontario  
Case postale 2319 - 2300, rue Yonge  
Toronto (ON) M4P 1E4  
416-544-5191**